

CHAMPIONNATS NATIONAUX PAR EQUIPES (F-F1-F2-F3) DE GYMNASTIQUE FEMININE

MODE D'EMPLOI

1. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Vous trouverez ci-dessous, le formulaire nécessaire à l'inscription de votre association pour les championnats nationaux par équipes (F-F1 et F2F3)

LES INSCRIPTIONS PEUVENT SE FAIRE SOIT :

- **par internet**, avec un retour, de ces documents dûment remplis, par mail :
 1. Ouvrir les pièces jointes
 2. Compléter le formulaire
 3. Si vous possédez Outlook, cliquez en bas de la page pour envoyer les formulaires remplis à la fédération. Dans le cas contraire, enregistrez vos documents remplis puis insérez-les en pièces jointes en envoyant un mail à cette adresse : **pascal.legouic@fscf.asso.fr**
 4. Envoyer une copie à votre comité départemental FSCF pour validation
 5. Envoyer une copie à votre commission départementale ou régionale pour validation
 6. Date limite des retours le **15 mars 2015** (date d'envoi du mail)
 7. Imprimez un exemplaire pour vous, à garder précieusement, il vous servira de justificatif pour votre comptabilité

- **par courrier**, après avoir imprimé tous les documents joints.

Toutefois afin que votre inscription soit valide et définitive, merci de renvoyer par courrier « la fiche de suivi des chèques » avec le chèque correspondant ; Inscrire au dos de ce chèque le type de championnat ainsi que le nom de votre association.

Ex : Championnat national par Equipes 2015 Gym Féminine – Association X

FSCF- Service des Activités
22 rue Oberkampf
75011 PARIS

ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES

Article 26.3.1 page 44 du règlement fédéral 2015 :

« Toute association ne peut engager en Aînées et en Jeunesses qu'une équipe par catégorie sauf en catégorie Fédéral où une association peut engager plusieurs équipes.

Toute association ne peut engager une équipe en F1 **et** une équipe en F2 dans la même catégorie (Aînées ou Jeunesses).

Toute association ne peut engager une équipe en F2 **et** une équipe F3 en dans la même catégorie (Aînées ou Jeunesses).

Une gymnaste ne peut faire partie que d'une équipe, que les championnats nationaux aient lieu sur 1 ou 2 week-ends. »

Les équipes seront prises dans la limite des places disponibles.

A LA RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER, 2 CAS DE FIGURE SE PRÉSENTENT :

- **Dossier conforme** : Un accusé de réception vous sera retourné, informant de la réception de votre dossier. Si vous ne recevez rien dans les trois jours après votre envoi, il est de votre responsabilité de contacter la fédération. Attention vos inscriptions ne seront validées qu'après réception du chèque d'engagement avant le 20 mars 2015.
- **Dossier non conforme** : « Tout dossier non conforme¹ à la réception sera envoyé, et l'association aura un délai de 15 jours pour régulariser sinon, l'association ne sera pas inscrite » - Article 26.6.3 page 46 du programme fédéral 2015. **Cette régularisation devra être faite avant la date limite d'inscription, soit avant le 15 mars 2014**

A LA SUITE DE VOTRE INSCRIPTION

A partir du 15 mars, date limite de réception des inscriptions, les responsables régionaux recevront la liste des associations de leur région inscrites dans chaque catégorie. Nous leur demanderons de bien vouloir s'assurer que les équipes répondent bien aux critères d'une compétition nationale (« la bonne équipe dans la bonne catégorie »).

¹ Non conforme : manque juge, ou juge de niveau requis – manque photocopie carte de juge – manque chèque d'engagement

2. QUESTIONNAIRE JUGES

Articles 26.6.1 page 45 du règlement fédéral 2015 :

« Pour les catégories Fédéral et Fédéral 1, toutes les associations doivent proposer des juges de niveau Fédéral, Libre, 6^{ème} degré, « Ensemble » dans les proportions suivantes :

- 1 équipe : 2 juges
- 2 équipes : 3 juges
- 3 équipes : 4 juges
- 4 équipes : 5 juges

1 seul juge « Ensemble » sera accepté par association

1 seule juge « 2^{ème} échelon » sera accepté par équipe F1.

A partir de 3 équipes présentées, le dernier juge peut être un juge 1^{er} échelon et se proposer pour remplir le rôle de Responsable d'agrès ou Secrétaire d'agrès.

Pour les catégories Fédéral 2 et Fédéral 3, toutes les associations doivent proposer 2 juges de niveau Fédéral, Libre, 6^{ème} degré, 2^{ème} échelon, 1^{er} échelon (un seul 1^{er} échelon maximum), et « Ensemble » (1 seul juge « Ensemble par association), ils devront avoir ce niveau de compétence au moment de l'inscription

Les juges « 1^{er} échelon » peuvent se proposer pour remplir le rôle de Responsable d'agrès ou Secrétaire d'agrès. Les autres juges auront un poste de juge.

Attention : Tous les juges inscrits à cette compétition doivent être du niveau requis au moment de l'inscription. »

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE RECTO-VERSO DE LA CARTE DE JUGE
SINON LA CANDIDATURE NE SERA PAS RETENUE

- Vous devez préciser, sur la proposition jointe, si vos juges acceptent ou non d'être Responsable ou Secrétaire d'agrès. En plus du quota de Juges exigé, vous pouvez également proposer des Responsables ou Secrétaires d'agrès (non juges), (cf. Rôles ci joint). 30 au total sont indispensables.
- INSCRIRE les JUGES dont VOUS ETES CERTAINS de la PARTICIPATION et non parce que le règlement l'exige.
- Vous assurez des AGRES DESIRES.

LE COMITÉ d'ORGANISATION assume les frais de séjour des JUGES (*Hébergement et Restauration*) du VENDREDI à partir du DÎNER jusqu'au DIMANCHE APRES-MIDI, Cette condition n'est applicable que dans la mesure où votre juge réserve ses prestations auprès de l'organisateur. Dans le cas contraire tous ses frais occasionnés sont à sa charge ou à celle de son association, au même titre que ses frais de déplacement.

Si votre juge souhaite être hébergé avec votre association, il est de votre ressort d'assurer son transport sur le lieu de la compétition le samedi matin.

**EN CAS DE DÉFECTION PRÉVENIR IMMÉDIATEMENT LA FÉDÉRATION,
L'ORGANISATEUR ET LA PRÉSIDENTE DU JURY**

**CHAMPIONNATS NATIONAUX PAR EQUIPES catégories « F-F1 » et « F2F3 »
DE GYMNASTIQUE FEMININE**

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

A remplir et à retourner avant le 15 mars 2015 dernier délai,

Nom de l'association

Ville

CD

Ligue

Correspondant – Nom et prénom

E-mail obligatoire :

Téléphone portable

*INDIQUEZ LE NOMBRE DE PARTICIPANTES POUR CHAQUE CATEGORIE
et le palmarès de l'année précédente (si l'équipe s'engage dans la même catégorie)*

CHAMPIONNAT NATIONAL « Fal-F1 » SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE 27 et 28 juin 2015			CHAMPIONNAT NATIONAL « F2-F3 » SEYSSUEL 4 et 5 juillet 2015		
	Nombre de gymnastes	Classement 2014 dans la catégorie		Nombre de gymnastes	Classement 2014 dans la catégorie
F 1 « AINEES »			F 2 « AINEES »		
Fal « AINEES »			F 3 « AINEES »		
F 1 « JEUNESSES »			F 2 « JEUNESSES »		
Fal « JEUNESSES »			F 3 « JEUNESSES »		
Nombre de gymnastes			Nombre de gymnastes		
Droits d'engagement par gymnastes	X 5.50 euro		Droits d'engagement par gymnastes	X 5.50 euro	
Total F-F1 (maximum 150.00 €)			Total F2-F3		

- (1) Modifications des engagements (art. 26.3.2, page 44) : toute modification devra parvenir impérativement à la Fédération au moins 10 jours avant la date de la compétition, sinon aucun changement ne sera possible.
IMPORTANT : les modifications seront acceptées en fonction des places disponibles.
- (2) Les droits d'engagements, fixés à 5,50 € par gymnaste, sont à REGLER DIRECTEMENT à la FSCF, par chèque bancaire à son ordre. L'inscription des gymnastes ne sera effective qu'à cette condition. Attention après le 15 mars aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué en cas de désistement ou en cas de dossier non conforme non régularisé dans les délais demandés.

NOM - PRÉNOM ⁽¹⁾ du juge proposé		échelon ⁽²⁾	ORDRE PRÉFÉRENTIEL de JUGEMENT Mettre selon CHOIX : 1 - 2 - 3 - 4 - 5					Acceptez-vous d'être :
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ? Secrétaire d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ? Secrétaire d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ? Secrétaire d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ? Secrétaire d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ? Secrétaire d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					

(1) Adresse mail indispensable. Sinon le JUGE ne sera pas contacté individuellement.

(2) ECHELON + PHOTOCOPIE RECTO-VERSO de la carte de JUGE.

NOM - PRÉNOM ⁽¹⁾ du juge proposé		échelon ⁽²⁾	ORDRE PRÉFÉRENTIEL de JUGEMENT Mettre selon CHOIX : 1 - 2 - 3 - 4 - 5					Acceptez-vous d'être :
JUGES OBLIGATOIRES								
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					Secrétaire d'agrès ?
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					Secrétaire d'agrès ?
JUGES SUPPLEMENTAIRES – HORS QUOTA								
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					Secrétaire d'agrès ?
NOM et Prénom			Saut	BA	P	S	ENS.	Responsable d'agrès ?
e-mail								
Tél.			Avez-vous suivi la formation jugement « Mouvement d'ensemble » ⁽²⁾ ?					Secrétaire d'agrès ?

Les Juges hors quota, ne sont par définition pas obligatoires pour la participation de vos équipes, mais permettent de constituer des corps de jury corrects. Ces juges seront prévenus le 1^{er} mai au plus tard, de leur affectation ou non dans un corps de jury pour ce championnat.

(1) Adresse mail indispensable. Sinon le JUGE ne sera pas contacté individuellement.

(2) ECHELON + PHOTOCOPIE RECTO-VERSO de la carte de JUGE.

**CHAMPIONNATS NATIONAUX PAR EQUIPES catégories « F-F1 » et « F2F3 »
DE GYMNASTIQUE FEMININE**

FICHE DE SUIVI DES CHEQUES

**MERCI DE RENVOYER PAR COURRIER UNIQUEMENT CETTE PAGE
AU SIEGE DE LA FEDERATION AVANT LE 15 mars 2015 DERNIER DELAI
accompagné OBLIGATOIREMENT des chèques d'engagement**

F-F1

Montant dû :

Banque émettrice :

Numéro du chèque :

F2-F3

Montant dû :

Banque émettrice :

Numéro du chèque :

AGRAFER LES CHEQUES ICI